



Mes chiens genent le propriétaire soit disant quelles jappent

Par **didier_thomas**, le **21/09/2016** à **16:41**

Bonjour, voila j'ai 2 chiens qui aboies parfois et d'un coup mon propriétaire me fais vivre la galère car ils jappent des que quelqu'un passe dans l'escalier en sachant que ses escaliers en bois font du bruit pour un rien alors bien sur et sois disant mes chiennes aboies sur le contrat de location il n'y avais rien de noter pour quelques sois pour des chiens et je peut concevoirs que cela peut gener mais maintenant il y a une loie qui dit qu'un chien n'est plus consider comme un meuble mais comme un humain, quand on a des enfants qui cris, pleures joues on ne dit rien alors que puis_je dire car on doit voir un concilateur merci de me répondre pour savoir quelle argument je peut dire

Par **jos38**, le **21/09/2016** à **17:34**

bonjour.vous habitez dans un immeuble, vous ne devez pas gêner vos voisins. l'escalier en bois craque mais il serait en béton, vos chiens aboieraient de même puisqu'on passe devant votre porte. votre propriétaire habite dans l'immeuble ou ce sont les voisins qui se sont plaints à lui?

Par **morobar**, le **21/09/2016** à **17:53**

[citation] il y a une loie qui dit qu'un chien n'est plus consider comme un meuble mais comme un humain, quand on a des enfants... [/citation]

Dicton: se méfier des gens qui traitent les chiens comme des enfants car ils ont tendance à faire aussi l'inverse.

On ne peut pas s'opposer dans un bail pour résidence principale à la présence d'un animal de compagnie.

Mais si cet animal est bruyant, il crée un trouble anormal de voisinage

Par **didier_thomas**, le **21/09/2016 à 19:13**

non ce serais 1 voisin sur 6 , mais je comprend que ci cela etais vrai quelle aboies tous le temps cela ne peut etre que genant mais ce n'est pas le cas

Par **Visiteur**, le **21/09/2016 à 19:29**

Bjr,

Un conseil, faites le tour de tous vos voisins et posez leur la question.

J'ai connu ce problème avec un voisin, en lotissement pourtant...et j'avoue que ce n'était pas simple à supporter !

Par **jos38**, le **22/09/2016 à 08:31**

bonjour. tout dépend de ce que l'on entend par "tout le temps".si c'est à chaque fois que quelqu'un passe devant votre porte, c'est une vingtaine de fois dans la journée! si vous travaillez, vous n'êtes pas là pour vérifier. vous ne dites pas la race de vos chiens. 2 petits bichons vont aboyer moins fort que 2 pitbulls! ma chienne n'aboyait pas en mon absence sinon je n'aurais pas hésité à lui mettre un collier anti-aboiement pour éviter la muselière.